

Communiqué : opération d'aide à la création de comptes SIA CHASSEURS

PREF03 BSI <pref-bsi@allier.gouv.fr>

jeudi 8 février 2024 à 14:44 réception

À :

Mesdames, messieurs les maires,

Pour avoir le droit de détenir leurs armes de chasse, depuis le 8 février 2022, les chasseurs doivent ouvrir leur compte sur le nouveau Système d'Information sur les Armes (SIA) sur internet (sia.detenteurs.interieur.gouv.fr).

L'échéance de cette création de nature **OBLIGATOIRE** a été repoussée au **31 décembre 2024 DERNIER DELAI. A défaut, des procédures de dessaisissement des armes seront engagées en 2025 par les préfetures.**

Au regard des difficultés rencontrées par certains chasseurs, la Préfecture de l'Allier et la Fédération des chasseurs de l'Allier ont décidé de mettre en place des permanences afin les aider à la création de leur compte. Ces permanences auront lieu sur des endroits différents du département.

Permanences au siège de la Fédération départementale des chasseurs (Toulon-sur-Allier)

Mardi 27/02/2024 (9h00-12h00/14h00-17h00)

Mercredi 10/04/2024 (9h00-12h00/14h00-17h00)

Mercredi 29/05/2024 (9h00-12h00/14h00-17h00)

N° de tel pour la prise de RV : 04 70 34 10 05

Permanence à la Préfecture de l'Allier (Moulins)

Vendredi 15/03/2024 (9h00-12h00/14h00-17h00)

N° de tel pour prise de RV : 04 70 48 31 23

Permanence à la Maison France Services de Cérilly

Mardi 9/04/2024 (9h00-12h00/13h30-16h30)

N° de tel pour prise de RV : 04 70 48 31 23

Permanence lors de l'exposition des Trophées de cerfs

Samedi 6/04/2024 à Cérilly (intervention Préfecture sur réglementation, distribution de flyers, création de comptes sur place sans rv)

Permanence lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs de l'Allier

Samedi 20/04/2024 à Vichy – Centre Omnisports

(intervention de la Préfecture sur réglementation, distribution de flyers)

Permanence à la Maison France Services de Marcillat en Combraille

Jeudi 19/09/2024 (9h00-12h00/13h30-16h30)

N° de tel pour prise de RV : 04 70 48 31 23

Permanence à la Maison France Services du Mayet de Montagne

Vendredi 27/09/2024 (9h00-12h00/13h30-16h30)

N° de tel pour prise de RV : 04 70 48 31 23

Les pièces à amener impérativement (NE SURTOUT PAS AMENER LES ARMES) :

- un titre d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- le permis de chasser + validation en cours
- les anciennes déclarations papier ou sinon des photos des armes

Nous tenions à vous informer de cette opération et vous remercions par avance de relayer cette information aux administrés qui seraient susceptibles de vous solliciter au sein de vos communes respectives.

Cordialement

Bureau de la sécurité intérieure

2 rue Michel de l'Hospital - 03016 MOULINS

Tél : 04 70 48 30 00

www.allier.gouv.fr

CABINET

